

---- Message d'origine ----

De : "Cabinet du Maire - Tarnos"

À : "Antoine Robles"

Objet : CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN

Date : 10/06/2011 17:56:13

Suite au dernier conseil municipal, les commissions et représentations au sein des syndicats intercommunaux et des organismes vont être modifiées comme suit :

1/ Pour les commissions

Pour permettre la pluralité des expressions, les commissions seront désormais composées de 11 élus, dont le vice président (au lieu de 9 précédemment).

2 places par commission seront réservées à votre groupe

2/ Pour les organismes

Sont réservés pour votre groupe les postes suivants :

Commission d'appel d'offres : 1 titulaire et 1 suppléant (comme précédemment, la commission de délégation de service public sera calquée sur la commission d'appel d'offres)

Commission consultative des services publics : 1

Foyer des Jeunes Travailleurs : 1

CCAS : 1

Comité des Fêtes : 1

Commission d'accessibilité : 1

3/ Pour les syndicats intercommunaux

Sont réservés pour votre groupe :

ALPI : 1 poste de suppléant

SYDEC : 1 poste de titulaire ; 2 postes de suppléant

Je vous remercie de bien vouloir m'indiquer les noms de vos représentants avant Jeudi 16 juin, à l'effet de préparer le vote qui aura lieu en séance du conseil municipal le 17 juin.

Avec mes salutations les meilleures.

Le Maire :

Jean-Marc LESPAGE

----- Message d'origine -----

De : Roblès Antoine

Date lun. 13/06/2011 18:07

À : "Cabinet du Maire - Tarnos" <cabinet.maire@ville-tarnos.fr>

Nous faisons suite à votre courrier électronique du 09 juin dernier.

Nous tenons à vous préciser que le groupe « Socialistes et Républicains » est un et indivisible. Il ne vous appartient en aucune façon de diviser notre groupe en deux en rejetant les quatre cinquième, c'est-à-dire 8 élus sur 10 dans l'opposition. Cela ne fait pas partie de vos prérogatives. Comment pouvez-vous vous arroger ce droit ? Avec l'accord de qui ? Comment vous permettez-vous de décider en lieu et place des élus Socialistes tarnosiens ?

Lors de la création de notre liste commune pour les élections municipales de mars 2008 « Tarnos Ensemble », il y a eu un accord de mandature PC/PS qui a distribué les sièges et responsabilités au sein de la future majorité municipale. Cet accord négocié se basait sur l'influence de nos deux partis dans les scrutins intermédiaires. Il s'agit donc bien d'un accord entre deux formations politiques et non pas d'un accord entre le PC et deux seuls élus socialistes.

En procédant de la sorte, vous avez unilatéralement rompu le pacte qui nous lie ; vous ne respectez pas votre parole, sans parler du fait que cela est totalement illégal. Les Tarnosiens nous ont élu sur une liste commune PC/PS. Aujourd'hui, en agissant ainsi, vous trahissez la confiance que 66% des électeurs nous ont accordé.

Il est évident que nous sommes en désaccord sur votre conduite concernant notre groupe et nous exigeons immédiatement que notre groupe « Socialistes et Républicains » soit considéré par vous comme un et indivisible. Dans le cas contraire, nous nous réservons le droit de donner des suites juridiques à cette situation.

Enfin, la convocation du prochain conseil municipal ne respecte pas les cinq jours francs et nous vous demandons son report.

Pour le groupe
Antoine Robles